

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Vide-grenier du 21 Avril 2019 à SENE-Collège COUSTEAU

Particulier  Professionnel  Association

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Souhaite réserver un emplacement de .....mètres linéaires (Tables et chaises fournies)

5€ le m  12€ les 3 m  .....€ les ..... m

et règle la somme de .....€ par chèque libellé à l'ordre du Séné Football Club

Joindre une copie recto-verso de votre carte d'identité pour les particuliers, et le numéro d'immatriculation au RCS pour les professionnels et adresser l'ensemble à :

**Philippe KERLIDOU - 19 rue du Gouavert - 56860 SENE**  
e-mail : christine.philippe.kerlidou@aol.fr

Le règlement est le suivant :

Ce vide-greniers est ouvert à tous : particuliers, professionnels ou associations.

Cette manifestation se déroulera dans les salles de sports du collège Cousteau de 7h à 18h.

Le déballage s'effectue entre 7h et 8h30. Toute place non occupée à 8h30 sera revendue et non remboursée.

Le choix des emplacements sera décidé par les organisateurs lors de l'inscription.

Les personnes s'inscrivant le jour même devront se munir d'une copie recto-verso de leur carte d'identité ou de l'extrait du registre du commerce de moins de 3 mois pour les (professionnels).

Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents survenus au cours de la manifestation. Dans cet esprit, chaque participant déclare faire son affaire personnelle de toutes assurances concernant ce vide-grenier et déclare renoncer à tous les recours à l'encontre des organisateurs, ses assurances et la Ville en cas de dommages.

**Les exposants s'engagent à laisser leurs emplacements propres et donc à débarrasser leurs cartons et invendus.**

**Pour les particuliers :**

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Signature obligatoire :

A \_\_\_\_\_ le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)